

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORêt - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1390

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

Après le mot :

« entre »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 36 :

« les animaux sauvages, les animaux domestiques et l'homme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel